

IDFP N°3 – MAI 2008

Notre très prochaine assemblée générale qui se tiendra le 24 juin prochain sera l'occasion de rencontrer ceux d'entre vous qui nous ont rejoints et permettra de faire le point sur l'Institut et son avenir.

Nous souhaitons vous y voir nombreux, nous apporterons la plus grande attention à vos commentaires et à vos avis.

COLLOQUES « L'EMBRYON, LE FOETUS, L'ENFANT »

Cette série de trois conférences a été une réussite pour notre Institut. Nous avons travaillé en partenariat avec l'Académie de Médecine dans d'excellentes conditions et nous devons le succès de cette manifestation avant tout à Catherine Paley Vincent et au professeur Jouannet.

Chacune des trois conférences a réuni plus de 200 personnes, provenant à la fois du monde médical et du monde juridique. Les communications étaient de la plus haute tenue et les interventions de la salle tout à fait intéressantes.

Un document relatant les interventions sera publié dans les prochaines semaines. Il contiendra les contributions des étudiants que nous avons pu faire bénéficier d'une bourse pour assister à ces colloques.

Vous pouvez lire sur notre site une interview donnée par Catherine Paley-Vincent à la Gazette du Palais <http://institut-dfp.com/presse.htm>

.

LE PROCESSUS COLLABORATIF

Nous avons entrepris il y a plus d'un an d'introduire en France ce nouveau mode de règlement des conflits.

Après une première formation en juin dernier qui a rassemblé plus de trente avocats et qui s'est poursuivie tout au long de l'année par des réunions d'approfondissement quasi mensuelles, c'est plus d'une centaine d'avocats qui vont suivre cette même formation en juin lors de 2 sessions à Paris et une à Lyon.

Lille et Aix, à leur tour à la rentrée pourront bénéficier de cette formation de premier niveau.

Enfin, afin de consolider les acquis, une première formation de second niveau est prévue les 8 et 9 septembre

La liste des avocats ayant participé aux formations est sur notre site www.institut-dfp.com

PROJET DE DEJUDICIARISATION

Hélène Poivey-Leclercq, a été désignée comme l'un des représentants des avocats à la **Commission Guinchard**.

Par ailleurs une commission a été constituée par le CNB sous sa responsabilité. Sa mission consiste, d'une part, à poursuivre le travail de critique de la solution imaginée par le gouvernement et, d'autre part, à formuler des propositions de réforme qui, sans remettre en cause la place du juge ou le rôle des avocats, seraient de nature à répondre aux préoccupations "économiques" du gouvernement.

C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il y a quelques jours, **Paul Albert Iweins**, président du Conseil National des Barreaux a adressé à tous les bâtonniers une lettre d'information pour avis sur le processus collaboratif.

DIVERS

Le 11 juin prochain, L'Institut aura un stand à la **Journée des Associations du Barreau de Paris**, organisée de 11h à 20h sur la Place Dauphine à l'attention de tous les avocats. Nous vous invitons à y venir.

21, rue Henri Rochefort – 75017 Paris
Tel. 01 44 70 73 73 - mc.midavaine@institut-dfp.com –
www.institut-dfp.com